



Communauté de Communes du Plateau Picard

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 mars 2023

Délibération n° 23C/02/07

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
17 mars 2023 Date de publication: 29 mars 2023	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents: 54 Pouvoirs: 9 Votants: 63

<u>Objet</u>: Convention quadripartite pour l'achat d'eau en gros au Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars, à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes d'Essuiles, sous la présidence de Frans DESMEDT, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M GAIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MMES BARTHE Isabelle, BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, M BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, CONVERS Patrick, COULON Olivier, DESMEDT Frans, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEVRE François, MME LEQUEN Astride, MM MATTE Xavier, MICHEL Thierry, NAVARRO Julien, PAUCELLIER Hervé, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe, WINDERICKX Jean-Luc.

Soit 54 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

<u>Etaient absents</u>: M. BOURGEOIS Jérôme, MMES DESMEDT Yveline, DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MOONEN Thierry POINSARD Cédric, VAUCHELLE Patrick, MME WALLON Christine.

Etaient excusés : FOURNIER Alain

Ont donné procuration:

MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) :

M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot);

M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy);

M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à M. BONNEMENT Julien (Léglantiers);

M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies);

MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny);

M. NEGI Michaël (Lieuvillers) à M. HOEDT Jean-Michel (Erquinvillers);

M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny);

MME VASSEUR Lydie (Bulles) à MME VERMEULEN Christèle (Bulles);

A été élue secrétaire de séance : MME BOULAS-DRETZ Sandrine

L'interconnexion réalisée entre le captage d'Essuiles-Saint-Rimault et le réseau d'adduction d'eau potable de Bulles a permis de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune de Bulles. A ce titre la communauté de communes du Plateau Picard doit désormais acheter de l'eau au Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault.

Pour cela une convention quadripartite d'achat d'eau gros doit être conclue entre ces deux collectivités et leur délégataire respectif, à savoir la Société des Eaux et d'Assainissement de l'Oise (SEAO) dans les deux cas.

Le volume annuel maximum d'achat d'eau garanti est de 45 000 m3. La facturation de la fourniture de vente d'eau en gros sera réalisée par l'exploitant du vendeur (SEAO) à l'exploitant de l'acheteur (SEAO).

La part revenant au Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault sera décomposée comme suit :

Tranche de consommation	Prix au mètre cube
De 0 à 100 m3	1,0436 € HT
101 à 400 m3	0,9915 € HT
401 à 20 000 m3	0,9393 € HT
au-delà de 20 000 m3	0,6262 € HT

La part revenant à l'exploitant du vendeur sera de :

Tranche de consommation	Prix au mètre cube
De 0 à 100 m3	0,5086 € HT
101 à 400 m3	0,4831 € HT
401 à 750 m3	0,4577 € HT
au-delà de750 m3	0,0881 € HT

Le Conseil,

Vu les statuts de la communauté de communes en matière d'eau potable ; Vu que le site de production d'Essuiles-Saint-Rimault est situé sur le périmètre du Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault ; Vu le projet de convention de vente d'eau en gros quadripartite entre la communauté de communes du Plateau Picard, son délégataire SEAO, le Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault, son délégataire SEAO, tel qu'annexé à la présente délibération;

Considérant la nécessité d'achat d'eau en gros au Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault permettant de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune de Bulles ;

Considérant l'impossibilité pour la communauté de communes du Plateau Picard de sécuriser l'alimentation eau potable de la commune de Bulles à partir d'une autre ressource,

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents moins une abstention,

APPROUVE la convention de vente d'eau en gros quadripartite entre le Syndicat Mixte des Sources d'Essuiles-Saint-Rimault, son délégataire SEAO, la communauté de communes du Plateau Picard, son délégataire SEAO, telle qu'annexée à la présente délibération;

AUTORISE le président à signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Sandrine BOULAS-DRETZ

Le Président

Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 29 mars 2023